



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

SNCF
secteur de Lyon



Lyon, le 17 avril 2023

Plus il parle, moins on l'écoute

C'était la consigne sur les réseaux sociaux ce lundi : on boycotte l'allocution de Macron... avec concerts de casseroles ! Vendredi, le Conseil constitutionnel validait la loi sur les retraites à 18 heures. Macron avait deux semaines, il avait annoncé 48 heures, finalement il lui en aura fallu à peine deux pour la promulguer. Un nouveau bras d'honneur au mouvement social et à 90 % de la population active de ce pays. L'arrogance à l'état pur... mais pas si sûre d'elle-même. Eh bien nous allons lui montrer que le seul fusible désormais c'est lui !

La vraie démocratie elle est ici !

Le Conseil des neuf vieillards a validé la réforme ? Vomie par tout le monde, ils ont jugé qu'elle était constitutionnelle. Le 49.3 l'était aussi et il a mis tout le monde dans la rue.

Car comme le crient les manifestants : « C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons... ! » La mobilisation contre la réforme des retraites a eu comme écho des centaines de grèves victorieuses pour les salaires. Car l'inflation qui explose, ce sont nos salaires réels qui baissent, pendant que le CAC 40 affiche 152 milliards de bénéfices net et que le salaire du patron de Stellantis, Carlos Tavares, s'élève à 64 000 euros par jour samedi et dimanche compris.

Or, depuis des semaines, les revendications démocratiques épaulent les revendications sociales. Qui sont ces gens qui prétendent imposer par des coups de force institutionnels et policiers ce que tout le monde repousse dans la rue et par la grève ? Leurs prétendus « démocratie » et « dialogue social » n'existent ni dans les entreprises ni dans leur société. Ils gouvernent à coups de matraque et lacrymo contre les manifestants, ouvriers ou lycéens, et de rangées de CRS devant le Conseil constitutionnel. Aujourd'hui que les bruits de bottes et la folie de ceux qui nous gouvernent ravivent la menace de guerre, plus que jamais leur pouvoir est inacceptable.

Ces ministres qui prétendent combattre l'extrême droite en appliquant sa politique

Cette semaine, après Gérard Darmanin, c'est Elisabeth Borne qui menace la Ligue des droits de l'homme (LDH) pour avoir dénoncé les violences policières. Malheur à ceux qui les dénoncent ! Pourtant, même le Conseil de l'Europe et la Maison-Blanche ou le *New York Times* s'en émeuvent. Borne va-t-elle tous les traiter

d'« islamo-gauchistes » ? Pendant que Darmanin frétille pour sa loi contre les travailleurs immigrés tout en envoyant sa police casser du manifestant, comment le gouvernement va-t-il nous faire avaler un « front républicain » contre l'extrême droite... après avoir mis en œuvre sa politique ?

Objectif : grève générale !

Le Conseil constitutionnel a également retoqué le référendum d'initiative partagée (RIP) proposé par les parlementaires de gauche. Une nouvelle demande de RIP a été déposée, mais elle ne pourra peut-être pas être effective avant un an, selon la Constitution. Mais nous n'attendrons pas pendant des mois ou des années un RIP que la mobilisation a déjà tranché. L'intersyndicale, de son côté, a certes refusé le dialogue avec Macron... jusqu'au 3 mai, mais n'appelle à une prochaine journée que dans quinze jours, le 1^{er} mai.

Macron déclarait en Chine que seules des minorités ont reconduit les grèves. Sauf que le soutien massif à ces minorités a créé une crise politique telle que plus personne ne veut se mouiller avec lui. Minoritaire à l'Assemblée, Macron n'a même pas eu les moyens cette semaine d'imposer un de ses favoris à l'Agence de l'environnement ni même un projet de loi sur la programmation militaire à 413 milliards d'euros de budget public.

Alors oui, mobilisés, nous le serons encore cette semaine, par les grèves, les blocages, les manifestations et dès jeudi 20 avril à l'appel de la CGT, auquel se rallie l'intersyndicale nationale de la SNCF pour une journée de « colère cheminote », qui devra devenir celle de la colère ouvrière de tous ceux qui ne passeront à rien d'autre tant que le gouvernement n'aura pas ravalé sa sale réforme, promulguée ou pas.

Les petites cachoteries du Conseil constitutionnel

C'est *Le Canard enchaîné* qui le rappelle. Alors que les neufs « sages » du Conseil constitutionnel s'apprêtent à se prononcer sur la légalité de la loi sur l'allongement des retraites, eux-mêmes se sont toujours opposés au fait de se voir appliquer l'obligation de déclarer leur patrimoine, leurs intérêts financiers et... le montant de leur retraite. Ils ont ainsi censuré en 2017 une loi votée par l'Assemblée nationale qui les soumettait à un tel contrôle. De même, lors de l'élection présidentielle de 1995, ils avaient sciemment bidonné les comptes de campagne de Chirac et de Balladur qui étaient manifestement irréguliers et risquaient d'entraîner l'annulation de l'élection. Et comme le déclarait sans rire un des leurs, Roland Dumas, 20 ans plus tard, en agissant ainsi « ils avaient sauvé la République ». Bref, des gens bien sous tous rapports habitués aux petits arrangements entre amis.

Les prix baissent... sauf pour les consommateurs

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a rendu public son indice des prix mondiaux des produits agricoles. D'où il ressort que pour le douzième mois consécutif cet indice a reculé, de 2,5 % en mars, soit une baisse de 20,5 % en un an. Par catégorie, les céréales ont baissé de 18,6 %, les produits laitiers de 10,7 % et la viande de 5,3 %. Ce qui n'a pas empêché les prix de détail de l'alimentation de flamber dans le pays pour atteindre + 15,9 % le mois dernier. Que ce soit à la pompe ou dans les rayons des supermarchés, les consommateurs n'ont pas vu la couleur de ces baisses de prix. Bien au contraire. Encore une fois, industriels et distributeurs s'en mettent plein les poches.

Sainte-Soline (Deux-Sèvres) : les gendarmes blanchis

L'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGNN), saisie pour enquêter sur l'usage de lanceurs de balles de défense (LBD) par deux gendarmes montés sur des quads lors de la manifestation du 25 mars contre la bassine, a rendu ses conclusions. Elle estime que les tirs étaient justifiés « par une nécessité absolue de se défendre » contre les manifestants. Conclusion : les deux militaires concernés ont agi « avec professionnalisme, proportionnalité et discernement ». Fermez le ban. Rappelons qu'au lendemain de cette manifestation le ministre de l'Intérieur avait affirmé qu'aucune LBD n'avait été

tirée par les gendarmes, dénonçant au passage « une fausse information », et en ajoutant un peu plus tard que « que ces tirs étaient totalement proscrits ». Avant d'être démenti par nombre de vidéos tournées sur place. Aujourd'hui l'IGNN fait le service après vente en lui sauvant la mise. Circulez, il n'y a rien à voir.

L'extrême droite auxiliaire des flics de Macron

Pas toujours besoin de flics pour réprimer ceux qui luttent contre la réforme des retraites : l'extrême droite postule aussi à ce sale travail. Depuis plusieurs semaines, au moins une quinzaine d'attaques ont eu lieu contre des cortèges, des piquets de grève ou des blocages d'université. Macron, patrons, fachos : même combat contre l'ensemble du monde du travail.

Iran : la haute technologie au service de l'obscurantisme

De plus en plus d'Iraniennes enlèvent leur voile en signe de protestation après la mort de Mahsa Amini. Elles seront désormais identifiées par des « caméras intelligentes ». La police a annoncé qu'elle allait avoir recours à de la haute technologie dans les lieux publics pour repérer les femmes qui ne respectent pas le code vestimentaire imposé dans la république islamique. Une fois identifiées, la police « enverra les preuves et des messages d'avertissement aux femmes qui violent la loi sur le hijab » afin de « les informer des conséquences judiciaires ». De plus, les propriétaires de voitures recevront aussi un message de mise en garde si une passagère enfreint les règles. Ils risquent la saisie de leur véhicule en cas de récidive. Cependant le mouvement contre le port du voile est si puissant qu'il n'est pas sûr que ces nouvelles mesures de répression soient suffisantes pour empêcher les femmes de braver la loi.

Erratum

Dans le bulletin du 9 janvier 2023, nous affirmions qu'après le changement d'un prestataire chargé de l'acheminement des ADC vers leurs chantiers, des trains avaient dû être supprimés car les VTC ne s'étaient pas présentés au lieu de prise en charge des agents. Si le problème est réel et vérifié, il ne concerne, à notre connaissance, que l'entreprise chargée du transport des mécanos de Perrache et non ceux de Lyon en général. Nos excuses pour cette information imprécise !